

Saint-Etienne, le vendredi 12 juin 2026

A l'attention des membres du comité syndical
du SYDEMER

Affaire suivie par
Romain SABATIER
06 34 12 01 08
romain.sabatier@saint-etienne-metropole.fr

Référence : 2026SYD- CS03
Objet : Invitation – Comité syndical du 19 juin 2026
Pièces jointes : Rapports

Madame, Monsieur,

Le Comité Syndical du SYDEMER, se tiendra le :

Vendredi 19 juin 2026 de 10h à 12h
dans les locaux de la mairie d'Andrézieux-Bouthéon
Salle du conseil municipal
Avenue du Parc, 42160 Andrézieux-Bouthéon

L'ordre du jour est le suivant :

Comité syndical :

Approbation des comptes-rendus du comité syndical du 16 janvier 2026 et du comité syndical du 22 mai 2026

Liste des rapports soumis à délibération :

- Compte financier unique 2025,
- Budget supplémentaire 2026,
- Indemnités de fonction élus,
- Remboursement frais d'élus,
- Désignation aux organismes extérieurs : Amorce, Commission consultative d'évaluation et de suivi (CCES) du volet Déchets du SRADDET.
- Conditions d'emploi et de travail :
 - Ajustement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
 - Adhésion au Comité National d'Action Sociale
 - Adhésion à la convention de participation « Santé » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire
 - Participation employeur pour le risque « santé »
 - Participation financière du syndicat à un contrat de prévoyance labellisé



- Revalorisation de la valeur faciale des titres restaurants et de la participation employeur
- Organisation du temps de travail et des congés annuels
- Convention de mise à disposition,
- Convention de groupement de commandes entre la CCMDL et le SYDEMER,
- Constitution d'une Commission relative au projet UTVE,

Informations et questions diverses, dont :

- Note sur l'historique et les enjeux du SYDEMER,
- Actualité sur le transfert de la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés »
- Création d'un conseil consultatif relatif à la valorisation des déchets résiduels.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président

Le 1^{er} Vice-Président

Pascal GONON

